

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/06/28/2021042559/justel>

Dossier numéro : 2021-06-28/03

Titre

28 JUIN 2021. - Arrêté ministériel portant approbation du règlement d'ordre intérieur de la Commission consultative de recours visée à l'article 17 de l'Ordonnance du 6 mars 2019 relative au classement des établissements touristiques par niveaux de confort

Source : REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Publication : Moniteur belge du 07-07-2021 page : 68778

Entrée en vigueur : 07-07-2021

Table des matières

Art. 1-2, N

Texte

Article [1er](#). Le règlement d'ordre intérieur de la Commission consultative de recours visée à l'article 17 de l'Ordonnance du 6 mars 2019 relative au classement des établissements touristiques par niveaux de confort, adopté par cette commission le 30 avril 2021, est approuvé.

[Art. 2](#). Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au Moniteur belge.

[Art.](#) N. Règlement d'ordre intérieur de la Commission consultative de recours visée à l'article 17 de l'Ordonnance du 6 mars 2019 relative au classement des établissements touristiques par niveaux de confort
(NOTE : pour le règlement d'ordre intérieur voir 2021-04-30/17)